Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch Schweizerisches Handelsamtsblatt
fosc.ch Feuille officielle suisse du commerce
fusc.ch Foglio ufficiale svizzero di commercio

Puig (Suisse) SA, Baden, précédemment à Baden, CHE-105.179.786 (FOSC du 11.10.2013, p. 0/1124085). Siège transféré à **Eysins**. Nouvelle adresse: Business Park Terre Bonne, route de Crassier 17, bâtiment A 4, 1267 Eysins. Nouvelle raison de commerce: **Puig (Suisse) SA**. Statuts modifiés le 5 mars 2015. But: la société a pour but l'achat, la vente et la production, principalement en Suisse, d'articles de parfumerie et de produits cosmétiques; la participation au financement, à la promotion et à la publicité se rattachant à la vente desdits produits; l'enregistrement, l'acquisition, la cession, l'exploitation, la vente et le transfert de marques et d'autres droits de propriété intellectuelle de toute nature se rattachant directement ou indirectement à l'objet social; la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles ou financières propres à favoriser le développement de la société et la vente de ses produits; la création en Suisse et à l'étranger de sucursales ou de bureaux de représentation ainsi que la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises commerciales, industrielles et financières y compris dans le domaine immobilier (à l'exclusion des opérations soumises à la LFAIE). Capital-actions: CHF 1'000'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Bach Javier, dont le nom de famille exact est Bach Kutschruetter Javier, d'Espagne, à Barcelone (Espagne), président, Billaud François-Xavier Henri, de France, à Croissy-sur-Seine (France), Brechbühl Claude F. , de Genève, à Thônex, tous deux vice-président, Lachenal Bernard, de Plan-les-Ouates, à Genève, les quatre avec signature collective à deux. Signature individuelle est conférée à Lesueur Christophe, de France, à Zurich, directeur général. Procuration individuelle est conférée à Alfonso Botello Eulalia, d'Espagne, à Barcelone (Espagne). La signature de Simic Danijela est radiée. Organe de révision: Ernest & Young AG (CHE-491.907.686), à Zurich. Les statuts ne prévoient plus de clause particulière au sujet du mode de communications aux actionnaires. La clause statutaire relative à la reprise de biens est abrogée conformément à l'art. 628 al. 4 CO.

Registre journalier no 4525 du 19.03.2015 / CHE-105.179.786 / 02060047